

Panorama du secteur associatif
dans l' Eure-et-Loir

Octobre 2012

Cécile BAZIN – Marie DUROS – Isabelle VIALA
Noël TADJINE - Jacques MALET – Thibault BORDEAUX

Objectifs de cette présentation

- ✓ Faire connaître les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative du département et le contexte dans lequel elle se développe, en la situant dans l'ensemble régional et national,
- ✓ Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs du département, dans la perspective de mettre en place des actions de promotion et/ou de dynamisation du tissu associatif adaptées à la situation,
- ✓ Valoriser auprès du grand public la richesse du tissu associatif départemental,
- ✓ Fournir aux chercheurs du département ou de la région, les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.

Nos sources et nos coopérations

- ✓ Les services du Journal officiel, ainsi que ceux du ministère de l'Intérieur et des préfectures d'Alsace Moselle (droit local), **pour les créations d'associations**,
- ✓ Les services du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative, pour le suivi de **l'évolution des clubs sportifs et une observation partagée du secteur**,
- ✓ La direction des études, des statistiques et de la prévision de l'ACOSS-URSSAF et la caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole, **pour le bilan de l'emploi associatif**,
- ✓ **Un comité d'experts de 40 membres**, dont six universitaires et des responsables de grands réseaux associatifs nationaux. **Une pluridisciplinarité voulue** pour une approche transversale : sociologie, psychologie, histoire, économie, statistique, droit, médecine, communication. Des experts issus de **10 régions différentes**, pour une bonne approche du terrain,
- ✓ **Un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire**, dans les structures d'appui aux associations, les services publics, et les collectivités territoriales.

Contenu de ce panorama

- ✓ Une présentation du département, pour situer le tissu associatif local dans son environnement.
- ✓ Une décennie de créations d'associations dans le département, dans chacun de ses arrondissements, et une observation précise des objets de ces créations. Ceci en lien avec quelques repères régionaux et nationaux.
- ✓ Les enjeux économiques et sociaux du secteur associatif, autour des associations employeurs.
- ✓ Le tissu associatif aujourd'hui : une estimation prudente du nombre des associations vivantes et du nombre des bénévoles dans le département.
- ✓ Quelques repères sur les associations en France aujourd'hui pour mieux cerner le contexte dans lequel évoluent celles du département, et pour savoir ce que ressentent les responsables associatifs face à la conjoncture.

Les chiffres de ce diaporama sont présentés à l'unité près. Ils doivent être lus avec prudence, en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

Les contours de l'Eure-et-Loir



- ✓ 5 880 km²
- ✓ Préfecture : Chartres
- ✓ 72,4 habitants au km²
(114,8 en moyenne nationale)
- ✓ 29 cantons
- ✓ 402 communes
- ✓ 425 502 habitants
- ✓ 174 630 ménages

Sources : Insee (données 2009), Conseil Général de l'Eure-et-Loir

Quelques repères chiffrés

	Eure-et-Loir	Centre	France métropolitaine
Part de la population de 0 à 14 ans	19,6%	18,0%	18,3%
Part de la population de 75 ans et plus	8,9%	10,0%	8,8%
Taux de variation annuel moyen de la population	0,4%	0,4%	0,7%
Taux d'activité	74,2%	72,8%	71,9%
Taux de chômage (1 ^{er} trimestre 2012)	9,1%	9,0%	9,6%
Revenu fiscal médian des ménages	18 918 €	18 404 €	18 355 €
Répartition des emplois par secteur d'activités :			
Agriculture	3,5%	3,8%	2,9%
Industrie	19,8%	17,4%	13,9%
Construction	7,5%	7,5%	6,9%
Commerce, transports, services	39,2%	40,3%	45,6%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	30,0%	31,0%	30,7%

Sources : Insee 2012. Données 2009 et 1^{er} trimestre 2012 pour le taux de chômage

L' Eure-et-Loir aujourd' hui en quelques mots

- ✓ Un département rapidement accessible depuis la région parisienne en train comme par l' autoroute
- ✓ Une position géographique stratégique, terre d' accueil des grandes entreprises des filières agroalimentaires, pharmaceutiques cosmétiques et automobiles
- ✓ Un tissu associatif et une vie culturelle riches
- ✓ Un des dix premiers départements engagés dans le très haut débit internet

Générosité financière des habitants de l'Eure-et-Loir au profit des associations :

Le département de l'Eure-et-Loir se classe au 91^{ème} rang national, avec une proportion de **17,1%** de foyers fiscaux déclarant un don, parmi les contribuables imposables.

Plus largement, le Centre présente un ratio de **19,4%**, classant la région au 17^{ème} rang national (moyenne nationale 21,4%).

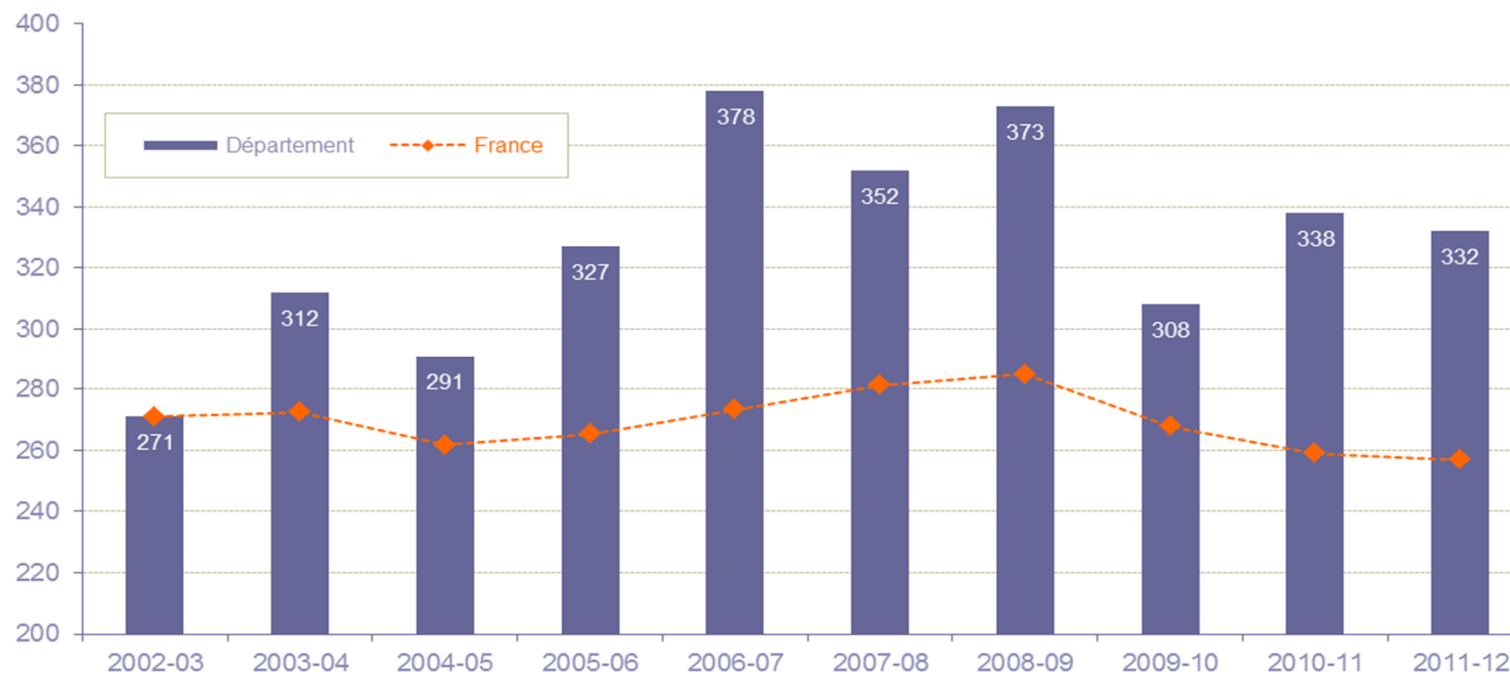
Sources : Conseil Général de l' Eure-et-Loir - Direction générale des finances publiques, déclarations de revenus effectuées en 2011



Créations d'associations :

bilan sur dix ans et analyse

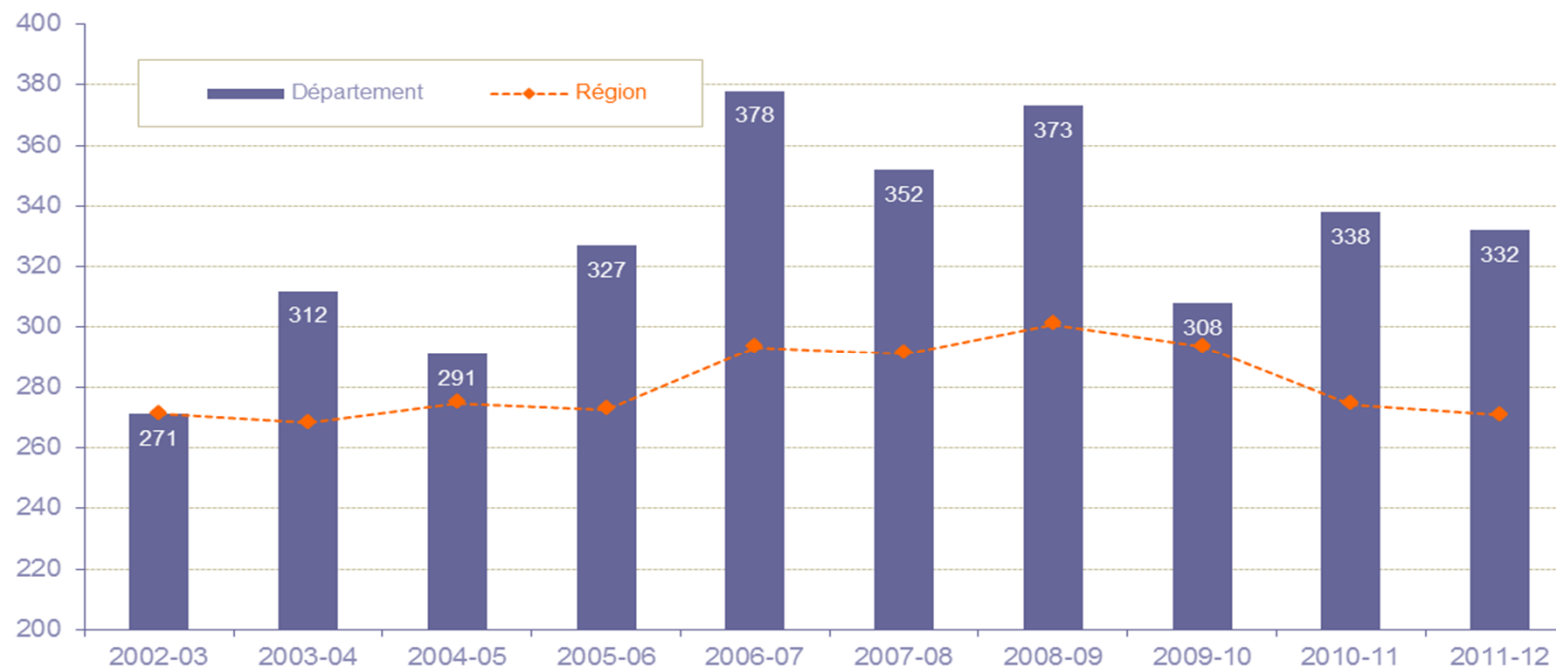
Evolution des créations d'associations



Source : Services du Journal officiel. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année associative 2002-2003.

L'évolution du département est plus soutenue qu'au plan national jusqu'en 2008-2009. Elle connaît un même repli l'année suivante. Mais sans prolongement, à la différence de la courbe nationale qui continue de s'affaïssir jusqu'en 2011-2012.

Le département dans sa région

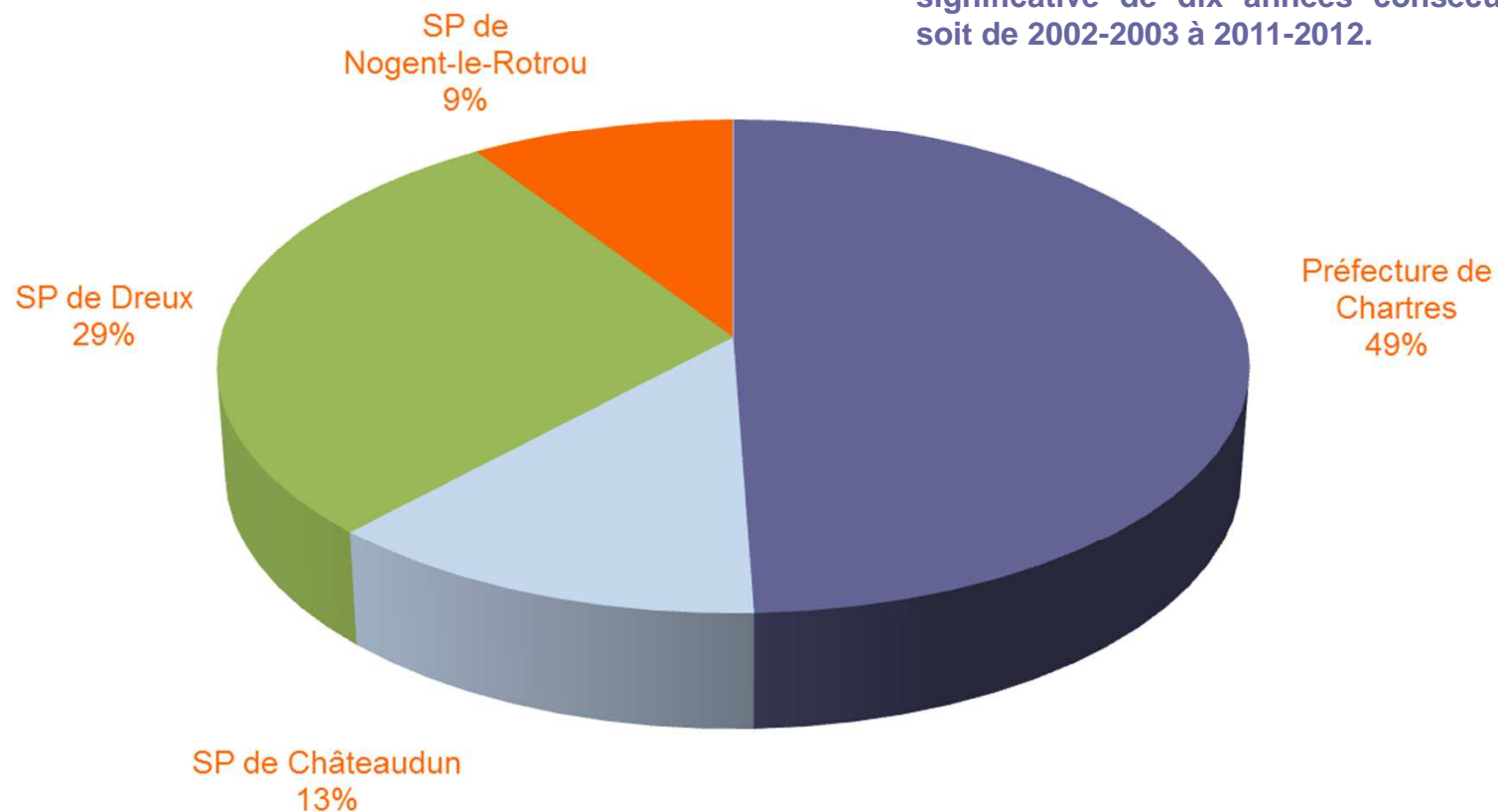


Source : Services du Journal officiel. L'évolution régionale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année associative 2002 - 2003.

L'évolution départementale est plus soutenue que la tendance régionale. Lors des dernières années, elle s'en écarte nettement avec un repli un peu plus accentué en 2009-2010, suivi d'une reprise en 2010-2011.

Créations en préfecture et sous-préfectures

Observation réalisée sur une période significative de dix années consécutives, soit de 2002-2003 à 2011-2012.



Source : Services du Journal officiel, déclarations sur 10 ans.

La préfecture enregistre la moitié des créations, la sous-préfecture de Dreux, près de 30%. Celles de Châteaudun et de Nogent-le-Rotrou se partagent les 20% restant.

Des créations pour répondre aux besoins

Le dynamisme de création répond avant tout aux attentes de la population : au regard de ses besoins ressentis ou exprimés. Il se mesure en calculant le nombre de créations d'associations pour 1.000 habitants, ceci sur une période significative de 10 ans (années 2002-2003 à 2011-2012).

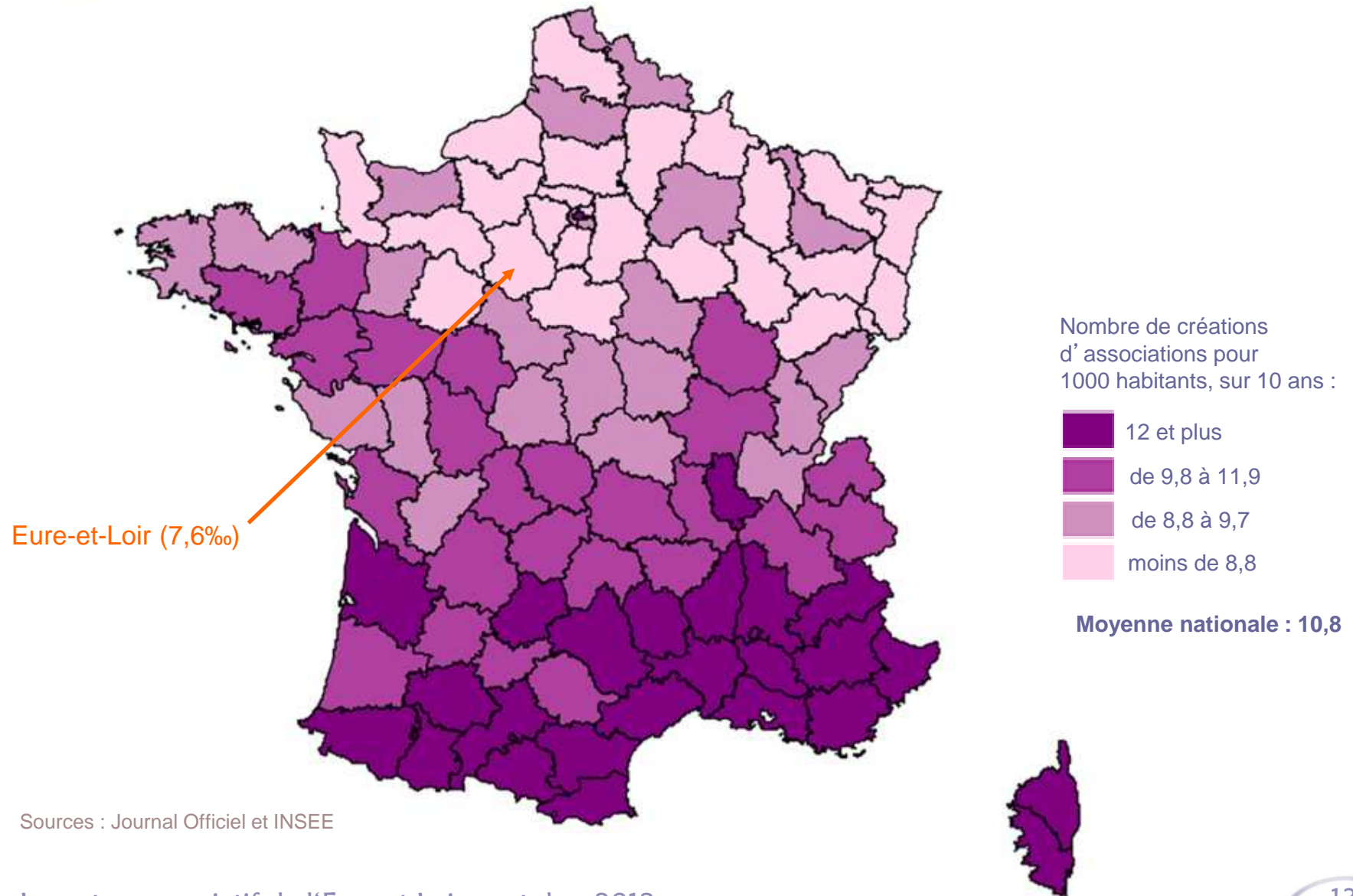
Ce ratio est un constat et ne doit pas être jugé : élevé, il peut correspondre à une grande instabilité associative nécessitant de nouvelles créations ; bas, il peut au contraire montrer que la pérennité des associations permet d'éviter des créations.

	Département	Région	France
Nombre de créations pour 1000 habitants	7,6	8,8	10,8

Sources : Journal officiel et INSEE recensement de la population 2012. Traitement R&S.

L'Eure-et-Loir présente un nombre de créations pour 1.000 habitants inférieur à la moyenne régionale, elle-même nettement au-dessous de la moyenne nationale.

Les créations dans les départements



Sources : Journal Officiel et INSEE

Le secteur associatif de l'Eure-et-Loir - octobre 2012

Créations par arrondissement

Le taux de création (nombre de créations d'associations pour 1.000 habitants) est ici calculé selon les arrondissements, marquant les spécificités des territoires au sein du département.

	Créations des 10 dernières années	Dont créations 2010-2011	Dont créations 2011-2012	Créations pour 1000 habitants
Préfecture de Chartres	1 608	146	162	8,0
SP de Châteaudun	408	40	41	6,9
SP de Dreux	935	118	101	7,4
SP de Nogent-le-Rotrou	302	34	28	8,0
Département	3 253	338	332	7,6

Source : Journal officiel et INSEE recensement de population publié en 2012. Traitement R&S. Lecture : 1.608 associations nouvelles ont été enregistrées en préfecture, au cours des 10 dernières années, 146 au cours de l'année 2010-2011 contre 162 pour l'année suivante. Soit 8 créations pour 1000 habitants en moyenne en 10 ans.

La sous-préfecture de Châteaudun présente un nombre de créations pour 1000 habitants inférieur à celui des autres arrondissements. L'année 2011-2012 est marquée par une augmentation significative des créations dans le seul arrondissement chef-lieu.

Mieux connaître les associations nouvelles

Depuis avril 2007, les associations nouvelles sont répertoriées au Journal officiel sous 29 thèmes différents, le plus souvent décomposés en sous-thèmes très ciblés.

Une association peut être classée sous 2, voire 3 rubriques, pour tenir compte de son éventuelle polyvalence.

La diapositive suivante porte sur les inscriptions des nouvelles associations, inscriptions dont le nombre dépasse forcément celui des créations.

Elle présente la répartition, en pourcentage, des inscriptions dans les principaux thèmes au niveau du département, en le situant par rapport aux moyennes régionale et nationale.

L'objet des créations d'associations

Répartition en 10 grands thèmes des inscriptions
des associations créées au cours des 3 dernières années (en %)

Inscriptions des créations, par thème en %	Département	Région	France
Culture	24,0	22,7	23,0
Sport	21,0	19,4	16,0
Loisirs	11,3	14,1	13,2
Social	10,9	8,6	7,9
Santé	3,6	3,9	4,0
Education, formation	3,8	4,9	6,2
Economie	4,4	4,3	4,3
Aide à l'emploi, développement local	3,0	2,2	2,1
Environnement	3,0	3,8	3,7
Autres ⁽¹⁾	15,0	16,1	19,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 3 ans, 24% des inscriptions se sont situées sous le thème « culture » dans le département, pour une proportion de 23% au national. (1) précisées en annexe 1.

Le département se distingue par des créations proportionnellement plus nombreuses dans la culture, le sport et le secteur social.

La dynamique sportive

Quelques repères en 2012

	Département	Région	France
Nombre de clubs	1 212	4 936	167 843
Nombre de clubs pour 1000 habitants	2,8	3,6	2,6
Nombre de licenciés par club	85	67	93

Source : ministère des Sports (données publiées en 2012) et INSEE recensement de population publié en 2012.

Rapportée à la population et au regard des repères régionaux, l'offre sportive (2,8 clubs pour 1000 habitants) est ici inférieure mais les clubs du département sont en moyenne de taille plus importante.

A noter par ailleurs :

- Une baisse du nombre de licences sportives, entre 2011 et 2012, de 1,2% dans le département, pour une baisse moyenne de 0,4% au plan national.
- Une plus grande résistance des clubs : 37,8 %⁽¹⁾ des clubs ont disparu (ou ont fusionné avec un autre club) au cours de la dernière décennie (43% au national).

(1) Ce ratio est obtenu à partir du nombre de clubs recensés il y a 10 ans, du nombre de clubs créés en 10 ans et du nombre de clubs existant dix ans après. Le sport est le seul domaine dans lequel cette observation est possible.



Les associations employeurs :
un enjeu économique et social

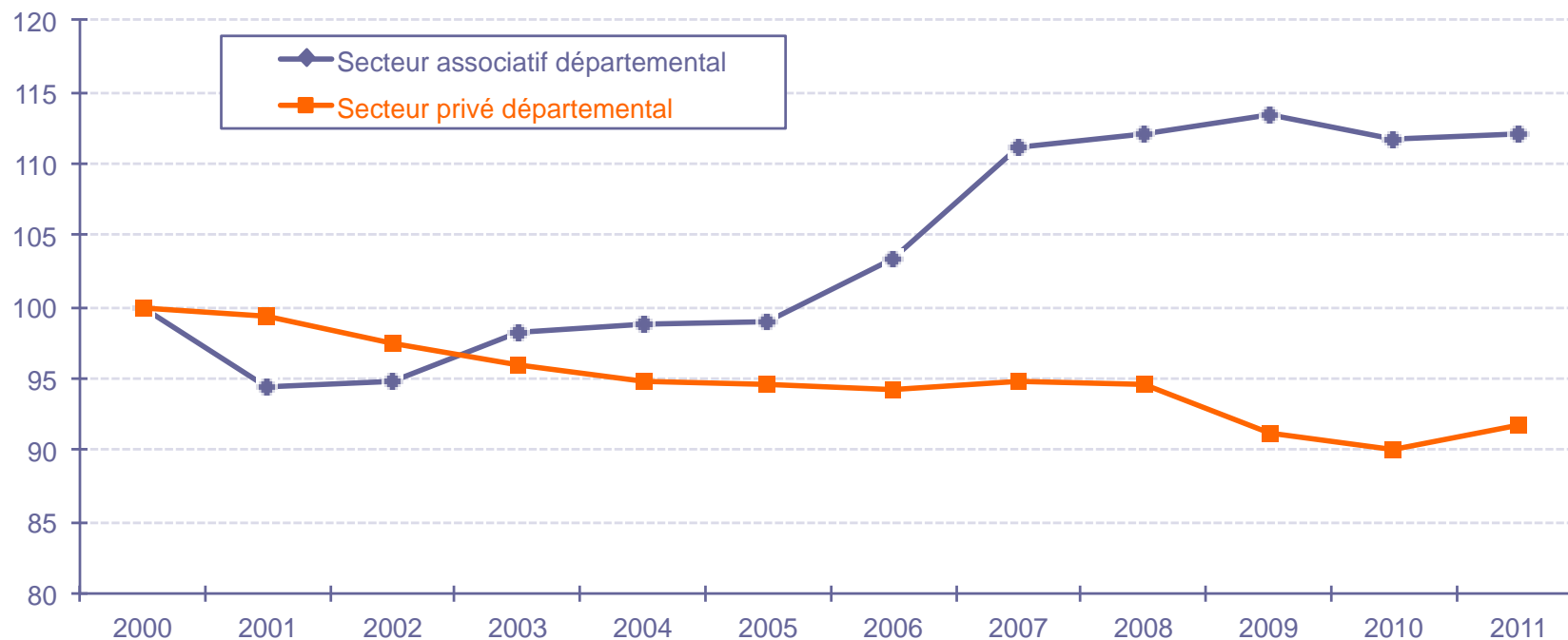
Répartition des associations employeurs

Tranches	Nombre d'associations employeurs	Ventilation départementale	Ventilation nationale
1 ou 2 salariés	542	61%	54%
3 à 5 salariés	109	12%	15%
6 à 9 salariés	65	7%	10%
10 à 19 salariés	67	7%	9%
20 à 49 salariés	82	9%	8%
50 à 99 salariés	23	3%	3%
100 salariés et +	7	1%	1%
Total	895	100%	100%

Sources : Données 2011 - ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S.

Les petites associations (1 ou 2 salariés), sont ici proportionnellement plus nombreuses qu'en moyenne nationale. Et les associations de plus de 20 salariés n'en sont pas moins représentées (13%).

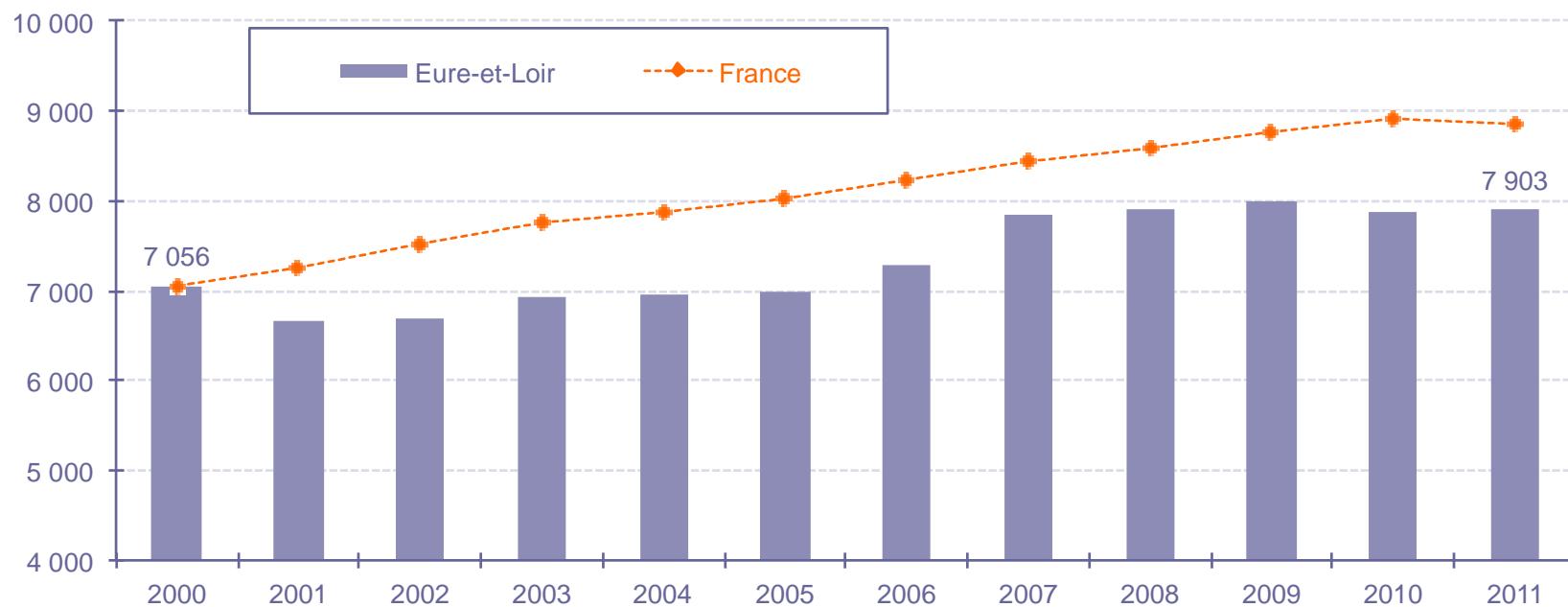
La dynamique de l'emploi associatif



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2011 exprimées en base 100 à partir de l'année 2000. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

De 2002 à 2009, l'emploi associatif connaît une croissance plus soutenue que celle de l'emploi privé. Il recule en 2010 et parvient à se maintenir l'année suivante.

Stabilité de l'emploi depuis 2007



Source : Données 2011 ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S - Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

Le secteur associatif a créé environ 850 emplois depuis 2000. Sa croissance a évolué à un rythme moins soutenu qu'au plan national, notamment depuis 2007.

La place du régime agricole

Si une large majorité des associations relèvent du régime général de sécurité sociale (ACOSS – URSSAF), une part non négligeable relèvent du **régime agricole (MSA)**. Au plan national, 4,9% des salariés associatifs sont assujettis à ce régime.

Les repères en 2012, pour le département

	Associations employeurs	Salariés	Masse salariale (en millions d'euros)
En nombre	45	519	1 555
En % du total <i>Associations</i>	5,0%	6,6%	4,4%

Source : Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole. Données 2011. Traitement R&S.

Dans un département comme l'Eure-et-Loir où les activités agricoles sont un peu plus développées, les associations relevant de la MSA sont proportionnellement un peu plus présentes. Elles sont, en moyenne, de taille un peu moins importante.

Un emploi privé sur treize

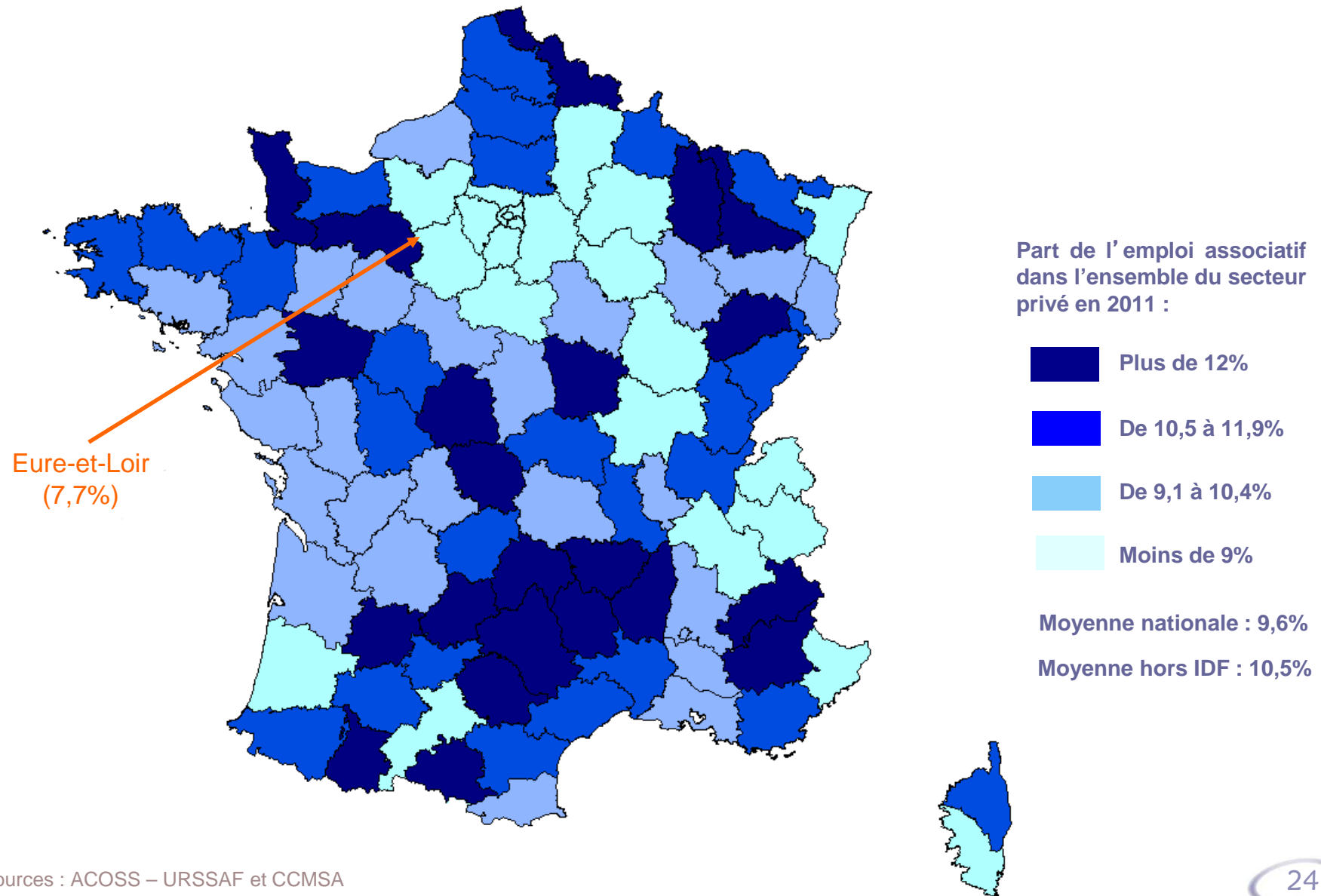
	Salariés		Masse salariale	
	Nombre	Part au sein du privé (en %)	Montant (en millions d'€)	Part au sein du privé (en %)
Eure-et-Loir	7 903	7,7%	137	5,3%
Région	65 215	9,5%	1 155	6,8%
France	1 803 723	9,6%	35 418	6,8%

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2011. Traitement R&S.

La part de l'emploi associatif, au sein du secteur privé, est ici nettement inférieure à la moyenne régionale et plus encore au repère national. Ceci s'expliquant par un fort développement économique du département.

Toutefois cette part significative permet aux acteurs concernés et aux décideurs du département de prendre conscience de l'enjeu économique et social que représente le secteur associatif.

Part de l'emploi associatif par département



Activités départementales et contexte national

Répartition des salariés des associations par secteur (en %)

	Départementale	Nationale
Enseignement	10,5	11,9
Sport	5,3	4,2
Santé	2,2	7,3
Social (ventilé dans la diapositive suivante)	57,0	48,2
Loisirs	0,6	0,6
Culture	2,6	3,3
Autres activités ⁽¹⁾	10,3	10,9
Autres ⁽²⁾	11,5	13,6
Total	100,0	100,0

Source : Données 2011 ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S - L'approche par activité est construite à partir de la nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3. (2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z

L'emploi associatif est proportionnellement bien plus développé dans le social et dans le sport qu'en moyenne nationale. Ailleurs, il est en retrait, surtout dans la santé.

Importance de l'emploi du secteur social

Répartition des salariés associatifs du secteur social (en %)

	Départementale	Nationale
Hébergement médicalisé	7,4	9,3
Hébergement social	9,5	9,2
Aide à domicile	12,9	10,0
Accueil d'adultes handicapés ou de pers. âgées	0,4	0,5
Aide par le travail	10,6	7,6
Accueil de jeunes enfants	0,1	1,8
Accueil d'enfants handicapés	3,4	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	1,9	0,5
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	10,8	8,0
Ensemble du secteur social ⁽²⁾	57,0	48,1

Sources : Données 2011 ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S - (1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives... (2) Rappel de la proportion figurant dans la diapositive précédente.

L'aide à domicile, l'aide par le travail et l'accueil d'enfants handicapés, sont ici plus présents dans les associations qu'en moyenne nationale.



Le tissu associatif aujourd' hui
dans l' Eure-et-Loir

Combien d'associations en activité en 2012 ?

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude : on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil.

Nous procédons donc par estimation à partir de quatre critères complémentaires* parfaitement maîtrisés, et mesurés dans le département :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport

La fourchette prudente que l'on peut avancer se situe
entre 5.800 et 6.400 associations en activité dans l'Eure-et-Loir.

* A partir des travaux de Recherches & Solidarités, croisés avec les différentes enquêtes et informations les plus récentes.


Combien de bénévoles en 2012 ?

Nous avons construit un modèle national s'appliquant à tous les départements. Il part de l'estimation des associations vivantes et des travaux relatifs au bénévolat en France, dont les enquêtes nationales 2010 IFOP pour France Bénévolat et BVA pour les pouvoirs publics.

Les bénévoles intervenant dans les associations sont estimés à 11 millions en 2012. En tenant compte des engagements pluriels de nombreux bénévoles (un peu plus de 40%), on parvient à une moyenne de 13 bénévoles par association *.

- ✓ Sur cette base, on peut estimer entre **48.000 et 52.000**, le nombre de bénévoles dans les associations du département en 2012.
- ✓ Parmi ceux-ci, on peut distinguer environ 7 bénévoles en moyenne par association, intervenant au moins **sur un mode hebdomadaire**. Ce raisonnement conduit à estimer qu'entre **27.000 et 28.000** bénévoles interviennent au moins une fois par semaine dans les associations du département, en 2012.

* Environ 17 millions d'interventions bénévoles à répartir entre 1,3 million associations.



Les responsables associatifs face à la conjoncture

Enquête nationale réalisée auprès de 985 responsables associatifs, entre le 10 et le 31 mai 2012.
Echantillon national représentatif constitué d'après la méthode des quotas appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activité » des associations

Comment s' est passé le début 2012 ?

Globalement, 60% des dirigeants considèrent que leur situation financière est convenable, mais ils ne sont que 40% pour indiquer que la ressource humaine bénévole est satisfaisante.

Néanmoins, ils font face, trouvent des solutions et s' adaptent, et 68% d' entre eux estiment que la situation générale de leur association est plutôt bonne.

En creux, cela signifie que plus de 30% des associations souffrent aujourd' hui, ce qui interpelle fortement, surtout si l' on considère que 11% des responsables se disent en véritable détresse. Cette proportion correspond à environ 90.000 associations en France.

Des préoccupations différentes

Les responsables des associations employeurs sont beaucoup moins nombreux à se dire satisfaits de la situation financière vécue depuis le début 2012.

Ils sont en effet à peine plus de 40% dans les associations employant plus de cinq salariés, contre 65% dans les associations non employeurs.

Ces derniers sont en revanche beaucoup plus préoccupés par les difficultés concernant le bénévolat. C'est en effet leur seule ressource humaine pour développer leurs actions.

La ressource humaine bénévole

Les responsables associatifs peuvent compter sur une proportion de l'ordre de **22%** des Français engagés bénévolement dans des associations. En une décennie, cette proportion n'a pratiquement pas varié, pendant que le nombre des associations augmentait de **20%** environ.

La ressource humaine bénévole est devenue ainsi leur premier sujet de préoccupation : en mai 2012, il s'est même renforcé par rapport à décembre 2011.

Ils évoquent le nombre et la disponibilité des bénévoles, tout comme la question de leur renouvellement. Ils sont également préoccupés par la motivation et l'investissement des dirigeants.

Des craintes mais de la détermination

Pour demain, c'est-à-dire après l'été, au moment de la rentrée associative, seulement **39%** des responsables d'associations employeurs et **53%** des responsables d'associations non employeurs se disent confiants quant à la situation de leur association.

Et pourtant, fidèles à cette volonté observée tout au long de nos enquêtes, et de plus en plus conscients du rôle qu'ils jouent dans une société en difficulté, ils sont **60%** à envisager de nouveaux projets ou une extension de l'activité de leur association.



Annexes

Annexe 1

Définitions des indicateurs INSEE relatifs à la présentation du département

Taux de variation annuel moyen de la population	Variation de l'effectif d'une population en moyenne annuelle au cours de la période 1999-2009 (accroissement naturel et solde migratoire)
Taux d'activité des 15-64 ans	Rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.
Taux de chômage	Pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs), d'après l'enquête Emploi de l'INSEE (au sens du Bureau International du Travail)
Revenu fiscal	Somme des revenus déclarés au titre de l'IRPP avant tout abattement. Il est ventilé en quatre grandes catégories : revenus salariaux ; pensions, retraites et rentes ; bénéfiques des professions non salariées ; autres cas (essentiellement revenus du patrimoine). Par définition, il exclut les revenus non imposables : revenus financiers exonérés (livret A, Codevi, Plan d'épargne logement...), prestations sociales défiscalisées (RSA et minimum vieillesse, prestations familiales, aides au logement). Il ne peut être assimilé à la notion de revenu disponible brut.
Emplois par secteur d'activités	Personnes actives ayant un emploi, comptées au lieu de travail et réparties selon les 5 postes de référence retenus pour les statistiques locales (regroupement établi à partir de la Nomenclature agrégée - NA - associée à la NAF rév.2.

Annexe 2

Définition des secteurs d'activités des associations nouvelles, au regard des inscriptions au Journal officiel

Culture	Culture, pratique d'activité artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Education	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques
Aide à l'emploi	Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; amicales, groupements affinitaires, d'entraide ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers

Annexe 3

Quelques définitions relatives aux données sur l'emploi

- ✓ L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Alors que pour les données antérieures à 2009, était considéré comme actif pour une année donnée, tout établissement présent au moins un trimestre de l'année, il est désormais compté au prorata du nombre de trimestres d'activité : 0,25 pour un trimestre, 0,50 pour deux trimestres ...
- ✓ Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **emplois** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple).
- ✓ Le **secteur concurrentiel**, appelé également secteur privé, couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.
- ✓ La **masse salariale** totale désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette dé plafonnée.

Annexe 4

Définition des secteurs d'activités, au regard de l'emploi

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, « autres activités pour la santé humaine »
Social	Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a.	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire. n.c.a. signifiant non classées ailleurs

Cette répartition repose sur la Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.

Un réseau d'experts au service des solidarités

Association sans but lucratif, **Recherches & Solidarités** s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité utile par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org.

R&S réalise également, en lien avec des partenaires de plus en plus nombreux (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, conseils généraux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent.

Contact : marie.duros@recherches-solidarites.org